

CD 12/04/23

Présents : 10

Philippe POGU, Virginie BLUM, Yves BOEHM, Vincent FREY, Jean-Pierre GEROMEY, Claudie GREVET, , Juliette HARNIST, Mauricette JOLY, Sylvie MARCHESIN, Vincent MAYER

Absents excusés : 4, Lucas CHAPELOT, Olivier GUENIN, Jean-Luc LEGALLAIS, Xavier WACK

Table des matières

1/ Approbation du compte-rendu de la réunion du comité directeur du 23 mars 2023.....	1
2/ Quota LD	1
3/ AG LGECO.....	2
4/ Demande de subventions ANS pour la LGECO	2
5/ Divers	2

1/ Approbation du compte-rendu de la réunion du comité directeur du 23 mars 2023

Le compte-rendu de la réunion du comité directeur de la LGECO en date du 23 mars 2023 est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

2/ Quota LD

Nous nous sommes retrouvés en comité directeur pour valider et décider de la répartition des quotas sportifs attribués à la LGECO pour le championnat LGECO de longue distance 16 avril 2023. Pour rappel voici l'extrait du règlement des compétitions à ce sujet :

Quota sportif : *Par ligue et par format de course, une place supplémentaire est attribuée par tranche ouverte de 50 licenciés pour la MD et la LD et de 100 licenciés pour le Sprint au 31 décembre de l'année précédente. La ligue définit par championnat, la répartition de ces places supplémentaires entre les catégories, dans la limite de 2 places maximum par catégorie. La répartition doit être communiquée aux licenciés en amont des championnats de ligue. Ce quota ne concerne que les coureurs ayant participé au championnat de leur ligue.*

Nous remercions la commission Pratiques Sportives qui a déjà fait la plus grosse partie du travail en amont. Des simulations ont été faites en supprimant des fichiers les coureuses et coureurs déjà qualifiés ainsi que les coureuses et coureurs de nationalité autre que française qui peuvent se qualifier mais sans prendre une place aux coureuses et coureurs de nationalité ni être sur le podium.

Compte-rendu de réunion - mercredi 12 avril 2023

Le principe de base de travail de la commission pratiques sportives a été d'aller vers 50% de qualifiés pour tous dans la limite de deux quotas par catégorie.

Puis, la proposition qui a été soumise au vote du CD et approuvée par la commission a répartie les 4 derniers quotas restants de manière équitable entre les catégories jeunes qui avaient le plus d'inscrits et certains moins jeunes.

Le CD a approuvé cette proposition à l'unanimité des présents moins une abstention.

3/ AG LGECO

Après avoir fixé notre date d'AG et fait la demande de réservation de l'amphithéâtre auprès de la Maison Régionale des Sports (MRS), il est apparu que ce dernier était déjà réservé le samedi 17 février 2024. Une autre salle est tout de même disponible pour cette date et réservée.

Nos seules possibilités sont donc :

- Déplacer au dimanche et pouvoir avoir l'amphithéâtre de la MRS
- Faire l'AG le samedi mais dans l'autre salle de la MRS ou à Toul comme en 2022

Suite à cela, une proposition est faite au CD par notre président :

- Organiser une course avec les jeunes du GREF le dimanche matin avant de faire l'AG l'après-midi.

Le comité directeur considère l'idée « Course+AG » comme trop ambitieuse en termes de logistique. La probabilité de commencer avec du retard serait grande. De plus, nos licenciés qui sont les plus éloignés de Nancy préfère l'option du samedi pour éviter de rentrer tard le dimanche.

Nous maintenons donc la date du samedi 17 février 2024 avec des horaires identiques aux précédentes éditions : accueil 13h30 et début 14h.

Le lieu exact vous sera confirmé prochainement entre Toul et Nancy. Philippe POGU fait la demande pour la salle de TOUL et nous maintenons la réservation pour la salle disponible à la MRS.

4/ Demande de subventions ANS pour la LGECO

Les demandes de subvention de la LGECO auprès de l'ANS nous ont été présentées par Yves BOEHM notre trésorier. Les 4 mêmes actions que l'an dernier ont été reprises car elles sont toujours d'actualité.

- Groupe Régional d'Entraînement et de Formation
- Formation de cadres
- Stage de détection
- Mutualisation et contrôle de la Cartographie

Le montant de la demande de subvention en lien avec la formation des cadres a été augmenté car c'est en phase avec la réalité de l'offre de formation LGECO et l'augmentation des coûts.

5/ Divers

La prochaine réunion BD aura lieu prochainement pour examiner les demandes de subventions au titre du PSF et donner l'avis LGECO.

Compte-rendu de réunion - mercredi 12 avril 2023 mercredi 10 mai 2023

La prochaine réunion CD aura lieu après celle de BD et permettre entre autres d'examiner et arbitrer les demandes de qualification au titre des Quotas administratifs pour le championnat de France LD si les demandes étaient supérieures à 5

Le 12/04/2023

Le président

Le secrétaire général

Philippe POGU

Vincent MAYER